

Rentrée scolaire : l'impréparation se poursuit pour une rentrée explosive et anxiogène

Le ministère a publié dans la soirée du vendredi 28 août des fiches thématiques sur la restauration, l'EPS, l'éducation musicale, l'internat et les récréations. Ces fiches thématiques, sont publiées trop tardivement sans que les équipes puissent s'en servir en amont de la rentrée scolaire.

→ EPS

Sans aucune réduction des effectifs, les professeur-e-s effectuent une activité sportive à l'extérieur ou dans un gymnase sans le port du masque avec une distanciation physique d'au moins deux mètres sauf si cela n'est pas possible.

Aucun personnel supplémentaire pour encadrer la même classe mais les professeur-

Depuis plusieurs mois, SUD éducation alerte sur la nécessité de préparer sérieusement la rentrée scolaire, et de donner les moyens aux établissements et aux équipes de préparer le plus sereinement possible une rentrée qui s'annonçait compliquée.

L'organisation de la rentrée relève pourtant de l'improvisation.

e-s sont invité-e-s à effectuer des évaluations diagnostiques des élèves « sur le plan physique et psychologique » et de « remettre au centre l'idée du collectif ».

Les élèves sont également invité-e-s à venir en tenue de sport afin de ne pas utiliser les vestiaires.

→ Éducation musicale

Les cours d'éducation musicale auront lieu sans aucune réduction des effectifs, le maintien du port du masque et une distance physique.

Il est recommandé de travailler "la qualité du timbre, la justesse, l'expression (...) sans rechercher la puissance vocale". Il est également recommandé de mettre en place "la

plus grande distanciation physique possible" car "la plupart des salles spécialisées ne comportent pas de tables". On propose de placer les élèves "en arc de cercle". Il est possible d'effectuer "un chant choral en plein air" mais il n'est pas précisé si le port du masque reste obligatoire.

Les chorales qui sont facultatives sont maintenues avec les mêmes conditions sanitaires mais il est proposé une réduction des effectifs avec "deux séances hebdomadaires par demi-groupes afin d'assurer une distanciation satisfaisante".

Il est également demandé aux professeur-e-s de prévoir "des outils de formation à distance". Il est ainsi demandé aux professeur-e-s de musique de travailler plus pour la mise en place d'un enseignement facultatif.

→ Restauration

Pour protéger au mieux et mettre en place ces recommandations, cela nécessite des personnels en plus : plus d'agent-e-s et plus d'AED.

Le passage au self plus long nécessite plus de personnels aussi bien pour l'élaboration des plats que pour le nettoyage et la désinfection :

Il est recommandé de :

- mettre en place plusieurs services
- dissocier les entrées et sorties
- agencer les élèves en quinconce afin de favoriser au mieux la distanciation physique
- de nettoyer et de désinfecter après chaque service.

À ces recommandations déjà difficiles à appliquer dans des locaux exigus, s'ajoute une liste de recommandations irréalisables sans moyens supplémentaires :

→ RÉCRÉATION

Durant la récréation, les élèves doivent porter un masque mais peuvent ne pas respecter la distance physique même si c'est recommandé. On préconise dans la mesure du possible de réduire les effectifs dans la cour de récréation et de privilégier les mêmes groupes à chaque récréation avec des récréations échelonnées.

- ✓ « Limiter les offres alimentaires en vrac (pains, bars à salades, desserts, corbeilles de fruits, etc.) au profit d'un dressage à l'assiette et/ou au plateau pour éviter les manipulations (adapter les modalités de conditionnement le cas échéant) ;
- ✓ organiser le service individuel des plateaux et des couverts ;
- ✓ organiser le service de l'eau (utilisation de bouteilles d'eau, manipulation par un adulte respectant une hygiène des mains, mise à disposition de produits hydroalcooliques, etc.) ;
- ✓ proposer des plateaux ou repas à emporter (si possible en alternant pour les élèves les repas froids et les repas chauds) ;
- ✓ exploiter d'autres espaces que les locaux habituellement dédiés à la restauration ;
- ✓ augmenter la fréquence du nettoyage et de la désinfection des tables (après chaque repas par exemple). »

Ces recommandations arrivent à quelques jours de la rentrée alors que les emplois du temps provisoires sont déjà constitués. Elles vont constituer un casse-tête insoluble pour les équipes de Vie scolaire.

→ L'internat

Un aménagement des chambres est prévu en respectant une distance d'un mètre. On recommande dans la mesure du possible de regrouper les élèves d'une même classe, d'un même groupe ou d'un même niveau dans les chambres, dortoirs et sanitaires.

La fiche invite à mettre en place des « rotations pour l'accès aux espaces collectifs (salles de bains, salle de restauration ou de vie commune) et à « renforcer la fréquence de nettoyage et de désinfection des locaux et des surfaces ».

L'analyse de SUD éducation

Les atermoiements du ministère ces derniers jours au sujet du port du masque se retrouvent dans la rédaction de ces fiches. Le port du masque est en effet obligatoire en classe, dans la cour et dans tous les déplacements mais il n'est plus obligatoire en EPS ni au réfectoire ou à la cantine. La distance physique est recommandée durant l'activité sportive mais n'est plus obligatoire durant la récréation.

La distanciation physique devient une variable d'ajustement alors qu'elle revêt dans le discours des professionnels de santé la même importance que le port du masque.

Sans moyens supplémentaires et sans personnels en plus toutes ces recommandations seront difficilement applicables. Qui plus est, avec une communication tardive et contradictoire, le ministre entretient et cultive les incertitudes. Le ministère fait peser sur les équipes la responsabilité de l'élaboration locale des mesures de prévention, ce qui ne peut manquer d'accroître le stress des personnels en cette rentrée difficile.

Pour rappel SUD éducation revendique la mise en œuvre d'un plan d'urgence dans l'éducation, qui permette notamment dans les plus brefs délais :

- l'installation de points d'eau et de savons en quantité suffisante
- des créations de postes massives, rendues possibles par le recrutement des candidat-e-s sur liste complémentaire, des admissibles aux concours, et la titularisation à temps plein des enseignant-e-s contractuel-le-s et des AESH afin de réduire les effectifs en classe ;
- un plan de rénovation, agrandissement et construction de nouveaux écoles et établissements scolaires
- renforcement pérennes des équipes la vie scolaire avec plus d'AED et de CPE

C'est en déployant les moyens nécessaires que les élèves et les personnels pourront rentrer en classe le plus nombreux possible en évitant au maximum les risques de fermeture.